



OSISKO DÉVELOPPEMENT

OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

.....
États financiers consolidés

**Pour les exercices
terminés les
31 décembre 2022 et 2021**



Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration d'Osisko Développement Corp.

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints d'Osisko Développement Corp. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, et des états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits des états financiers consolidés conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. La Société n'est pas tenue de faire auditer son contrôle interne à l'égard de l'information financière et nous n'avons pas reçu pour mission de le faire. Dans le cadre de nos audits, nous devons acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502



Nos audits ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 24 mars 2023

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2020.

Osisko Développement Corp.
États consolidés de la situation financière
Aux 31 décembre 2022 et 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	7	105 944	33 407
Sommes à recevoir	8	11 046	7 951
Stocks	9	17 641	18 596
Autres actifs courants		6 621	1 471
		141 252	61 425
Actifs non courants			
Placements dans des entreprises associées	10	8 833	12 964
Autres placements	10	33 819	49 516
Intérêts miniers	6,11	580 479	475 621
Immobilisations corporelles	6,12	111 696	83 712
Exploration et évaluation	6,13	55 126	3 635
Autres actifs	14	36 994	16 251
		968 199	703 124
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer	15	31 106	25 117
Prime différée sur les actions accréditives	19	-	914
Obligations locatives	17	1 208	8 104
Passif sur contrat	18	941	3 822
Tranche courante de la dette à long terme	16,33	4 663	1 610
Provision pour restauration environnementale	20	9 738	2 287
Contrepartie différée et paiements éventuels	6	3 386	-
		51 042	41 854
Passifs non courants			
Dette à long terme	16,33	12 256	2 154
Obligations locatives	17	962	1 762
Passif sur contrat	18	54 252	20 998
Provision pour restauration environnementale	20	66 032	50 949
Passif lié aux bons de souscription	21	16 395	-
Contrepartie différée et paiements éventuels	6	13 252	-
Impôts sur le résultat différés	6,23	23 574	1 205
		237 765	118 922
Capitaux propres			
Capital-actions	21	1 032 786	714 373
Bons de souscription	21	1 573	-
Surplus d'apport		12 857	6 436
Cumul des autres éléments du résultat global		7 166	6 764
Déficit		(323 948)	(143 371)
		730 434	584 202
		968 199	703 124

APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL

(signé) Sean Roosen, administrateur

(signé) Charles Page, administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des résultats
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021
(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	<u>2022</u> \$	<u>2021</u> \$
Produits		64 046	7 661
Charges d'exploitation			
Coût des ventes	24	(56 643)	(7 661)
Autres coûts d'exploitation	24	(64 355)	(12 919)
Générales et administratives	25	(36 837)	(21 655)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt		(515)	(1 197)
Dépréciation d'actifs	11	(140 000)	(121 594)
Perte d'exploitation		(234 304)	(157 365)
Charge de désactualisation		(5 761)	(749)
Quote-part du résultat d'entreprises associées		(641)	(1 704)
Gain sur la variation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription	21	25 008	-
Autres produits nets	26	24 944	13 545
Perte avant les impôts sur le résultat		(190 754)	(146 273)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	23	(1 706)	12 971
Perte nette		(192 460)	(133 302)
Perte par action de base et diluée	27	(3,02)	(3,03)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base et dilué		63 797 504	44 044 538

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021
 (présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Perte nette	(192 460)	(133 302)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats</i>		
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	(1 849)	(15 849)
Incidence fiscale	(38)	1 656
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(294)	-
<i>Éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats</i>		
Ajustements liés à la conversion des monnaies	14 058	(1 537)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	11 877	(15 730)
Perte globale	(180 583)	(149 032)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	<u>2022</u> \$	<u>2021</u> \$
Activités d'exploitation			
Perte nette		(192 460)	(133 302)
Ajustements pour :			
Rémunération fondée sur des actions		7 437	4 070
Amortissement	24,25	11 570	2 511
Désactualisation		5 761	749
Gain sur cession de placements	26	(11 854)	(54)
Quote-part du résultat d'entreprises associées	10	641	1 704
Gain net à l'acquisition de placements		-	(222)
Variation de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10	480	701
Gain sur la variation de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription		(25 008)	-
Gain latent à la suite de la dilution		-	(1 847)
Perte de change latente		-	489
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés		1 706	(12 971)
Dépréciation d'actifs	11	140 000	121 594
Prime sur les actions accréditives	19	(914)	(6 971)
Ajustement de rattrapage cumulatif du passif sur contrat	18	(4 362)	-
Gain suivant la réévaluation des provisions de Sapuchi		-	(5 658)
Produit du passif sur contrat	18	26 112	5 653
Autres		646	1 726
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		<u>(40 245)</u>	<u>(21 828)</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	29	<u>(10 013)</u>	<u>(19 586)</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>(50 258)</u>	<u>(41 414)</u>
Activités d'investissement			
Intérêts miniers		(47 955)	(138 631)
Immobilisations corporelles	12	(29 409)	(47 535)
Dépenses d'exploration et d'évaluation		(8 917)	(2 118)
Produit de la cession de placements	10	22 585	43 054
Acquisition de placements dans des entreprises associées		-	(2 200)
Acquisition d'autres placements		(212)	(9 094)
Acquisition de Tintic, net de la trésorerie acquise	6	(67 431)	-
Dépôt de restauration		(13 371)	-
Autres		(1 207)	(458)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>(145 917)</u>	<u>(156 982)</u>
Activités de financement			
Placements privés	21	255 492	39 760
Émission d'actions ordinaires		368	-
Frais d'émission d'actions	21	(7 299)	(3 044)
Exercice de bons de souscription		-	3
Paiements en capital sur les obligations locatives	17	(6 945)	(5 745)
Dette à long terme	16	17 772	4 015
Remboursement de la dette à long terme	16	(4 860)	(251)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		<u>254 528</u>	<u>34 738</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des taux de change		<u>58 353</u>	<u>(163 658)</u>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		14 184	(362)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		<u>72 537</u>	<u>(164 020)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		<u>33 407</u>	<u>197 427</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u>105 944</u>	<u>33 407</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation ⁽ⁱ⁾	Capital- actions (\$)	Bons de souscription (\$)	Surplus d'apport (\$)	Cumul des autres éléments du résultat global (\$)	(Déficit) (\$)	Total (\$)
Solde au 1^{er} janvier 2022	21	44 400 854	714 373	-	6 436	6 764	(143 371)	584 202
Perte nette		-	-	-	-	-	(192 460)	(192 460)
Autres éléments du résultat global, montant net		-	-	-	-	11 877	-	11 877
Perte globale		-	-	-	-	11 877	(192 460)	(180 583)
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		-	-	-	-	(11 475)	11 475	-
Placements privés – Par l'entremise d'un courtier	21	7 752 917	101 873	1 628	-	-	-	103 501
Placements privés – Sans intermédiaire	21	11 363 933	112 150	-	-	-	-	112 150
Frais d'émission d'actions		-	(6 243)	(55)	-	-	-	(6 298)
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	3 426	-	-	3 426
Régime de rémunération réglée en actions ordinaires		-	-	-	2 995	-	408	3 403
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés		35 045	368	-	-	-	-	368
Actions émises à l'acquisition de Tintic	6	12 049 449	109 657	-	-	-	-	109 657
Actions émises lors de l'encaissement d'UAR/UAD		27 651	608	-	-	-	-	608
Solde au 31 décembre 2022		75 629 849	1 032 786	1 573	12 857	7 166	(323 948)	730 434

- (i) Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

(présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital- actions (\$)	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	(Déficit) \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2021		39 649 958	687 072	69	15 018	(2 593)	699 566
Perte nette		-	-	-	-	(133 302)	(133 302)
Autres éléments du résultat global, montant net		-	-	-	(15 730)	-	(15 730)
Perte globale		-	-	-	(15 730)	(133 302)	(149 032)
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		-	-	-	7 476	(7 476)	-
Placements privés – Sans intermédiaire	21	3 620 732	6 156	-	-	-	6 156
Placements privés – Actions accréditatives	21	1 130 081	25 257	-	-	-	25 257
Frais d'émission découlant des financements		-	(2 580)	-	-	-	(2 580)
Décomptabilisation de l'avantage fiscal lié aux frais d'émission		-	(1 535)	-	-	-	(1 535)
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	2 884	-	-	2 884
Exercice de bons de souscription		83	3	-	-	-	3
Unités d'actions avec restrictions (incluant de la société mère) - Rémunération fondée sur des actions		-	-	2 053	-	-	2 053
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires - Rémunération fondée sur des actions		-	-	1 260	-	-	1 260
Incidence fiscale		-	-	170	-	-	170
Solde au 31 décembre 2021		44 400 854	714 373	6 436	6 764	(143 371)	584 202

- (i) Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des activités

Osisko Développement Corp. (« **Osisko Développement** » ou la « **Société** ») est une société minière d'exploration et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées sous le symbole ODV à la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») le 2 décembre 2020 et à la Bourse de New York (« **NYSE** ») le 27 mai 2022. L'adresse enregistrée et celle du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées rétroactivement afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés rétroactivement afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

Le 31 décembre 2022, l'ancienne société mère, Redevances Aurifères Osisko (« **OGR** ») détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement Corp. En vigueur le 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement d'OGR avec Osisko Développement, il a été déterminé qu'OGR n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement.

Les principales filiales de la Société et leur emplacement géographique au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Entité	Jurisdiction	Participation %
Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »)	Colombie-Britannique	100 %
Sapuchi Minera, S. de R.L. de C.V. (« Sapuchi »)	Mexique	100 %
Tintic Consolidated Metals LLC (« Tintic »)	É.-U.	100 %

Osisko Développement se consacre à l'exploration et au développement de ses actifs miniers, incluant le projet aurifère Cariboo en Colombie-Britannique, le projet aurifère San Antonio au Mexique et la mine test Trixie aux États-Unis.

Au 31 décembre 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 90,2 millions de dollars, incluant 105,9 millions de dollars en trésorerie. La Société a subi une perte de 192,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. En tenant compte des financements réalisés en mars 2023 (note 35), la direction est d'avis que la Société disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations et ses dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, la vente d'investissements supplémentaires de son portefeuille, une combinaison de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. L'incapacité d'obtenir d'autre financement dans l'avenir pourrait avoir un impact et/ou restreindre les activités planifiées de la Société et pourrait entraîner, sans s'y limiter, la suspension de certaines activités de développement et la cession de certains placements afin de générer des liquidités.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (*International Accounting Standards Board* ou l'« **IASB** »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés le 24 mars 2023.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

a) *Base d'évaluation*

Les états financiers consolidés sont préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur (incluant les instruments dérivés), telle que décrite à la note 3(e) ci-dessous.

b) *Regroupements d'entreprises*

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode comptable de l'acquisition en vertu de laquelle les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables (les actifs nets identifiables) de l'entreprise sont évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Les justes valeurs provisionnelles estimées à la date de présentation de l'information sont finalisées dès que les renseignements pertinents sont disponibles, au plus tard douze mois suivants la date d'acquisition et sont ajustées pour refléter la transaction en date de l'acquisition. Tout surplus de la contrepartie payée est traité en goodwill, et tout gain à rabais est immédiatement comptabilisé à l'état. Les produits de dividendes sur les titres Les produits de dividendes sur les titres des résultats et du résultat global. Si la transaction entraîne une perte de contrôle, la participation résiduelle est comptabilisée à l'état de la situation financière à la juste valeur et l'écart entre la juste valeur comptabilisée et la valeur comptable à la date de la transaction est comptabilisé à l'état des résultats. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des montants comptabilisés au titre des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les résultats des entreprises acquises au cours de l'exercice sont consolidés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle débute (généralement à la date de clôture de la transaction lorsque l'acquéreur procède au transfert juridique de la contrepartie).

c) *Consolidation*

Les états financiers de la Société consolident les comptes d'Osisko Développement et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont définies comme toutes les entités sur lesquelles la société a la capacité d'exercer un contrôle. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables des filiales sont conformes aux conventions adoptées par la Société.

d) *Conversion des monnaies étrangères*

(i) *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « **monnaie fonctionnelle** »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société mère et de certaines de ses filiales.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la variation des taux de change dans les autres éléments du résultat global.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur en date de l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

e) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, liquidé, annulé ou expiré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté à l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Les placements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur, y compris les instruments dérivés qui sont des actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de les vendre et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser. Dans ce dernier cas, les gains et pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés en résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices (déficits) non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état des résultats à la date ex-dividendes.

(ii) *Passifs financiers*

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires Titres de créance à court terme Dépôts de restauration Créances clients Produits d'intérêts à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements et bons de souscription ou autres placements
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les bons de souscription
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Emprunts en vertu de facilités de crédit
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Passif lié aux bons de souscription

f) *Dépréciation d'actifs financiers*

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit ou qu'une approche simplifiée a été choisie.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

La Société a deux principaux types d'actifs financiers assujettis au modèle des pertes de crédit attendues :

- Créances clients; et
- Sommes à recevoir

La Société applique une approche simplifiée autorisée selon IFRS 9 pour les sommes à recevoir (incluant les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs), selon laquelle les pertes de crédit attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

g) Trésorerie

La trésorerie comprend les montants disponibles sur demande détenus dans des banques et en espèces.

h) Crédits d'impôt remboursables sur les dépenses d'exploration minière

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

i) Stocks

Les stocks de fournitures se composent de fournitures minières et de consommables utilisés dans le cadre des opérations et sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Des provisions sont comptabilisées afin de refléter les intentions actuelles d'utilisation des pièces à rotation lente ou déshabillées et des stocks de fournitures.

Les stocks de minerai empilé, d'or en cours de production et de métaux précieux affinés sont évalués au moindre du coût de production moyen et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif des métaux équivalents dans le cours normal des activités, en fonction des prix des métaux en vigueur à la date du bilan, diminué des coûts estimatifs pour compléter la production et amener les produits finis à la vente. Les coûts de production qui sont comptabilisés dans les stocks comprennent les coûts directement liés au fait d'amener les stocks à leur condition et leur emplacement actuels, comme les matériaux, la main-d'œuvre, les autres coûts directs (incluant les services externes et l'épuisement et l'amortissement), les frais généraux liés à la production.

j) Placements dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour chaque catégorie :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement de bureau	2 à 7 ans
Immobilisations corporelles d'exploration	2 à 20 ans
Immobilisations corporelles minières (développement)	3 à 20 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les *autres gains nets ou pertes nettes* à l'état consolidé des résultats.

l) Intérêts miniers

Les actifs en développement sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour la Société dans un futur proche. Après la réalisation d'une analyse économique positive sur une propriété minière, les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés sont transférés dans les intérêts miniers, ou dans les immobilisations corporelles, selon la nature de l'actif sous-jacent.

Les intérêts miniers sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Les coûts comprennent les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif, incluant le prix d'achat et toutes les dépenses entreprises dans le cadre du développement, de la construction, de l'installation et/ou de l'achèvement des installations de production minière. Toutes les dépenses reliées à la construction de rampes minières et d'accès aux gisements, incluant les puits miniers et les cheminées de ventilation, sont considérées comme des dépenses en immobilisations de développement et sont capitalisées. La phase de développement et de mise en service cesse dès le début de la production commerciale.

Après le début de la production commerciale, les dépenses de développement ultérieures engagées à l'égard d'un intérêt minier sont capitalisées dans l'intérêt minier en question, lorsqu'il est probable que les futurs avantages économiques additionnels découlant de ces dépenses iront à la Société. Autrement, ces dépenses sont classées dans les autres coûts d'exploitation. Les intérêts miniers font l'objet d'évaluations périodiques pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable du projet pourrait ne pas être recouvrable.

Dès le début de la production commerciale, les intérêts miniers sont épuisés sur la durée de vie de la mine en utilisant la méthode des unités de production en fonction de la durée de vie économique du gisement visé.

La détermination de la date du début de la production commerciale est un processus complexe et nécessite le recours à d'importantes hypothèses et estimations. Le début de la production commerciale est défini comme étant la date à laquelle la mine est en mesure d'être exploitée de la manière voulue par la direction. La Société considère principalement les facteurs suivants, entre autres, pour déterminer la date du début de la production commerciale :

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

- Toutes les dépenses en immobilisations majeures visant à atteindre un niveau de production régulier et la capacité désirée ont été engagées;
- Une période raisonnable d'essai de l'usine et de l'équipement minier a été complétée;
- Un pourcentage prédéterminé de la capacité nominale de la mine et de l'usine a été atteint; et
- Les niveaux de production, les teneurs et les taux de récupération requis ont été atteints.

m) *Dépenses d'exploration et d'évaluation*

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses engagées pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit toutes les dépenses engagées avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passées en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options d'acquisition de participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisées et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Elles reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités. Les actifs d'exploration et d'évaluation font l'objet d'évaluations périodiques pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable du projet pourrait ne pas être recouvrable.

Les flux de trésorerie attribuables aux dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées sont classés dans les activités d'investissement à l'état consolidé des flux de trésorerie à la rubrique *exploration et évaluation*.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) *Provision pour restauration environnementale*

Une provision pour restauration environnementale, frais de restructuration et créances légales, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

- (i) La Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'évènements passés.
- (ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.
- (iii) Le montant peut être estimé de façon fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant qui devra être dépensé pour régler l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information, ce montant étant actualisé lorsque l'effet est important. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations correspondent aux coûts associés aux activités de restauration et de surveillance et au démantèlement d'actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimés ont déjà été ajustés.

Dépôts de restauration

Les dépôts de restauration sont des dépôts à terme détenus au nom du gouvernement de la Province de Colombie-Britannique à titre de garantie pour de possibles activités de restauration sur les propriétés minières de la Société pour lesquelles elle a obtenu un permis d'exploration. Ceci comprend également les dépôts de même nature relatifs aux opérations en Utah. Les dépôts de restauration sont libérés lorsque la propriété a été restaurée à une condition satisfaisante, ou en vertu de la convention de cautionnement. Puisqu'ils ne peuvent être utilisés à des fins générales, ces dépôts sont inclus dans les autres actifs aux états consolidés de la situation financière.

o) *Impôts sur le résultat exigibles et différés*

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés aux états consolidés des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal(e). Les actifs et les passifs d'impôts sur les résultats différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Un montant d'impôts sur le résultat différés est comptabilisé pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

p) *Capital-actions*

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

q) *Bons de souscription*

Lorsque les bons de souscription sont classés en tant que capitaux propres, les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de bons de souscription sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

r) *Contrats de location*

La Société est engagée dans des contrats de location à long terme, principalement pour des espaces de bureaux et de l'équipement minier.

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre de droits d'utilisation (présenté dans les *immobilisations corporelles* à l'état consolidé de la situation financière), avec un passif correspondant à la date à laquelle l'actif en location est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location spécifique. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, c'est-à-dire le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un contexte économique similaire à des conditions similaires.

Les paiements relatifs à des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges dans le résultat net.

s) *Rémunération fondée sur des actions*

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Toute contrepartie versée lors de l'exercice d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont exercées.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées (« **UAD** ») à leurs administrateurs respectifs et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« **UAR** ») à ses dirigeants et employés. Des UAD peuvent être attribuées aux administrateurs, et des UAR peuvent être octroyées aux employés et aux dirigeants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme respectif, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions de la Société au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion de la Société. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au surplus d'apport, avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de l'état de la situation financière pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

t) *Comptabilisation des produits*

Les produits générés par la vente de métaux sont comptabilisés lorsque la Société s'acquitte des obligations de performance associées à la vente. Typiquement, cela se produit lorsque le contrôle des métaux est transféré de la Société à l'acheteur. Les principaux facteurs qui indiquent le moment où le contrôle est passé à l'acheteur comprennent, sans s'y limiter : (a) la Société a transféré la possession physique et le titre légal de l'actif à l'acheteur et (b) la Société a un droit actuel au paiement.

u) *Passif sur contrat*

Des produits différés résultent des avances reçues par la Société en contrepartie d'engagements futurs, tel que spécifié dans ses ententes de flux (le « passif sur contrat »).

La comptabilisation d'un arrangement de flux dépend des faits et termes de chaque entente. La Société a identifié des composantes financement significatives se rapportant à ses ententes de flux, résultant de l'écart entre le moment où l'avance est reçue et le moment où les biens promis sont livrés. La charge d'intérêt sur le passif sur contrat (note 18) est comptabilisée dans les *intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Le taux d'intérêt est déterminé en fonction du taux implicite de l'entente de flux à la date d'entrée en vigueur. La contrepartie initiale reçue en vertu des arrangements de flux est considérée variable, en fonction des changements dans le nombre total d'onces d'or et d'argent qui seront livrées dans l'avenir. Les changements de la contrepartie variable seront reflétés à l'état consolidé de la perte.

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société cumule les intérêts sur la composante financement du passif sur contrat. Cet intérêt cumulé augmente le solde du passif sur contrat et un montant compensatoire est chargé aux coûts d'emprunt dans les *intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Cet intérêt cumulé n'est pas une obligation contractuelle, mais est destiné à répartir le coût des ententes de flux sur la période où elle est en vigueur. Cet intérêt cumulé est un élément hors trésorerie et n'est donc pas présenté à l'état consolidé résumé des flux de trésorerie. Dès le début de la production, le passif sur contrat sera comptabilisé dans les produits sur la durée de vie de la mine. Les coûts marginaux directement attribuables à l'obtention d'un contrat avec un client sont capitalisés dans les autres actifs non courants. Dès le début de la production, les autres actifs non courants seront passés en charges sur la durée de vie de la mine. Ces coûts sont sujets à la dépréciation lorsque le montant résiduel de contrepartie à recevoir dépasse les coûts qui se rapportent directement à la fourniture des biens qui n'ont pas été comptabilisés en charges.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Principales méthodes comptables (suite)

v) *Résultat par action*

Le résultat par action (« RPA ») est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs d'actions de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, l'exercice ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, l'exercice ou l'émission ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR. Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR.

w) *Information sectorielle*

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au chef de la direction, qui assure les fonctions du principal décideur. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer la performance des secteurs d'exploitation de la Société. La Société gère ses activités par l'entremise des activités d'exploration, d'évaluation et de développement de ses projets.

4. Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations ont été publiées mais ne sont pas obligatoires pour la période en cours et n'ont pas été adoptées par anticipation. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes et ne s'attend pas à ce que cette incidence soit importante sur la période de déclaration actuelle ou les périodes de déclaration futures de la Société.

5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Estimations et hypothèses comptables critiques

Réserves et ressources minérales

Les réserves minérales représentent des estimations de la quantité de minerai exploitable qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves minérales et ses ressources minérales en se basant sur les renseignements compilés par des personnes qualifiées tel que ce terme est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces renseignements comprennent des données géologiques sur les dimensions, la profondeur et la géométrie d'un gîte minier, et exigent des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des réserves ou des ressources récupérables repose sur des facteurs comme des estimations des prix des métaux, des futurs besoins en capitaux, et des coûts de production ainsi que des hypothèses et des jugements géologiques pris en compte pour estimer les dimensions et la teneur du matériel inclus dans les réserves minérales ou les ressources minérales. Tout changement aux estimations de réserves minérales et de ressources minérales peut avoir un impact sur la valeur comptable des propriétés minières et les coûts de développement différés, les immobilisations corporelles, les provisions au titre des frais de restauration et de fermeture des sites, la comptabilisation des actifs d'impôts différés et les charges d'amortissement.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

La méthode comptable de la Société à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation fait en sorte que certains éléments sont capitalisés. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses quant aux événements et circonstances à venir, en particulier sur la viabilité économique d'une opération d'extraction minière. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir capitalisé des dépenses, un jugement est fait à l'effet que le recouvrement de ces dépenses est improbable, le montant capitalisé sera radié à l'état consolidé des résultats.

Les activités de développement débutent après que le projet ait été sanctionné par la haute direction. Un jugement est appliqué par la direction pour déterminer lorsqu'un projet a atteint le stade où des réserves ou des ressources économiquement récupérables existent, de façon à ce que le développement puisse être sanctionné. Pour exercer ce jugement, la direction doit faire certaines estimations et formuler certaines hypothèses similaires à celles décrites ci-dessus pour les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir débuté des activités de développement, un jugement est fait à l'effet que l'actif en développement est déprécié, un montant approprié sera radié à l'état consolidé des résultats.

La recouvrabilité, par la Société, de la valeur comptabilisée des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est basée sur la conjoncture des marchés des métaux, sur les ressources minérales sous-jacentes associées aux propriétés, et sur les coûts futurs qui pourraient être requis pour arriver à la réalisation ultime soit par l'exploitation minière, soit par la vente.

À chaque date de présentation de l'information, la Société évalue chaque propriété minière et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature des travaux d'exploration, d'évaluation et de développement qui sont justifiés pour l'avenir. S'il y a peu de chances que des travaux futurs soient réalisés sur une propriété ou un projet sur une période prolongée suivant la fin des activités antérieures, les dépenses différées se rapportant à cette propriété ou ce projet sont radiées ou dépréciées au montant recouvrable estimatif, à moins qu'il y ait des indications persuasives qu'une provision pour dépréciation n'est pas requise.

Les montants recouvrables au titre des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sont déterminés en utilisant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle nette des futurs flux de trésorerie qui devraient découler de l'actif dans sa condition actuelle en se basant sur des données observables. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés d'après les budgets financiers approuvés par la direction. Ces flux de trésorerie projetés sont basés sur les estimations et prévisions quant aux réserves de minerai récupérable, à la teneur moyenne par once, aux taux de récupération, aux prix de vente des métaux et aux coûts d'exploitation. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au prix de vente attendu de l'actif (le montant qu'un participant au marché paierait pour l'actif), net des frais de transaction.

La Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient inclure des estimations portant sur : (i) la valeur monétaire par once de réserves/ressources minérales; (ii) les multiples des flux de trésorerie; (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables; et (iv) les transactions de ventes comparables. Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérable, les prix de vente prévus et les coûts d'exploitation prévus pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des intérêts miniers, et pourrait se solder par des radiations ou des dépréciations importantes dans l'avenir.

Les conditions récentes sur les marchés, les pressions sur les coûts subies par l'industrie et le contexte inflationniste actuel sont considérés comme des indicateurs de dépréciation, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction d'Osisko Développement a procédé à un test de dépréciation de tous ses projets. La Société a procédé à un test de dépréciation sur ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et a déterminé que les montants recouvrables dépassaient les valeurs comptables. Les évaluations de la Société reflétaient diverses hypothèses et estimations significatives de la direction à propos des futurs flux de trésorerie projetés et des taux d'actualisation. Des changements dans ces hypothèses pourraient avoir un impact sur les conclusions de la Société dans les rapports futurs.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Estimations et jugements comptables critiques (*suite*)

Provision pour restauration environnementale

La provision pour restauration environnementale repose sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction, et dont celle-ci est d'avis qu'elles sont une base raisonnable sur laquelle il est possible d'estimer les obligations futures en fonction du contexte économique actuel. Ces estimations tiennent compte de tout changement important aux hypothèses qui survient lors des révisions périodiques de la direction et sont basées sur les exigences réglementaires actuelles. Tout changement significatif des estimations du taux d'actualisation, de la contamination, des normes et des techniques de restauration provoquera un changement de la provision d'une période à l'autre. Les coûts de remise en état et de fermeture réels dépendront ultimement des futurs prix du marché, qui reflèteront les conditions du marché au moment où les coûts seront réellement engagés. Le coût final de la restauration pourrait être supérieur ou inférieur au montant présentement alloué en provision.

Comptabilisation des arrangements de flux

La Société a conclu des ententes de flux le 20 novembre 2020 et le 26 septembre 2022 (note 18). La classification du dépôt en tant que passif sur contrat est un jugement clé et est basé sur la livraison prévue de la future production de la Société. La direction a exercé un jugement dans l'application de la norme comptable IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Pour déterminer le prix de transaction de l'entente de flux, la Société a fait des estimations quant au moment et à la valeur estimés des futures livraisons, afin de déterminer le taux d'intérêt implicite de chaque entente.

Évaluation des stocks – minerais empilés

Les experts de la direction exercent un jugement pour déterminer la quantité de métal contenu dans les stocks de minerais empilés en estimant la teneur et le volume de minerais. La valeur des stocks de minerais empilés correspond à la meilleure estimation de la direction compte tenu des renseignements obtenus auprès d'experts indépendants à la date du bilan. Des changements importants dans la teneur ou le volume de minerais empilés pourraient avoir une incidence importante sur la valeur estimative du minerais empilés, ce qui pourrait se solder par des radiations importantes dans l'avenir.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre ses activités repose sur le jugement, car elle repose sur l'estimation par la Société des flux de trésorerie futurs pour la période de 12 mois à compter de la date des états financiers et sur la disponibilité des fonds pour répondre à ces besoins de trésorerie. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs et les dépenses budgétisées (approuvées par le conseil d'administration), qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Regroupements d'entreprises

Déterminer si une acquisition correspond à la définition d'entreprise, ou si elle consiste en une acquisition d'actifs, nécessite de porter un jugement clé. Les hypothèses et les estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, et des propriétés d'exploration et d'évaluation, nécessitent généralement de porter un jugement important. Tout changement dans ces jugements pourrait avoir une incidence sur les montants présentés à titre d'actifs et de passifs.

Entité bénéficiaire d'un investissement – Influence notable

L'évaluation de l'influence notable de la Société sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement lors de l'évaluation des facteurs qui pourraient donner lieu à une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu, la représentation au conseil d'administration, la participation aux processus décisionnels, les transactions importantes entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement, les échanges de personnel de gestion, l'accès à des renseignements techniques critiques et les droits de vote potentiels.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

5. Estimations et jugements comptables critiques (*suite*)

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

Dépréciation des placements dans des entreprises associées

La Société suit le guide d'application de la norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour évaluer s'il y a des indices de dépréciation qui pourraient conduire à comptabiliser une perte de valeur à l'égard de son placement net dans une entreprise associée. Cette évaluation exige un jugement important pour déterminer si une diminution de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait un test de dépréciation formel. Pour exercer ce jugement, la direction de la Société évalue, entre autres, la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable et la durée de l'écart, la volatilité du placement et la santé financière et les perspectives d'affaires de l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets d'exploration de l'entité bénéficiaire d'un investissement et les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (incluant les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation) nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de dépréciation formel serait nécessaire à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que la Société a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des actifs soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par la Société; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation.

Impôts recouvrables

La Société engage d'importantes dépenses à l'égard desquelles des taxes de vente et indirectes (au Canada et aux États-Unis) et des taxes sur la valeur ajoutée (au Mexique) sont payées. La Société peut réclamer un remboursement intégral des taxes payées à l'égard des dépenses admissibles.

Compte tenu de l'historique d'exploitation limité de la Société, la direction estime actuellement que les soldes de taxes à recevoir seront recouvrables à 100 % et anticipe de les recevoir dans un délai de 12 mois au Canada et aux États-Unis et dans un délai de 36 mois au Mexique après avoir engagé les dépenses associées lorsque la Société amorce le processus de remboursement. Il est possible toutefois que les demandes de remboursement soient retardées, réduites ou refusées par les autorités fiscales respectives. La direction évalue la recouvrabilité et la classification des actifs à chaque date de présentation de l'information.

Actifs d'impôts différés

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Acquisition de Tintic Consolidated Metals LLC

Le 27 mai 2022, la Société a complété l'acquisition annoncée antérieurement de Tintic Consolidated Metals LLC, détenteur de la mine Trixie où la production est présentement à l'essai, et de claims miniers dans le district minier historique de Tintic au centre de l'Utah (la « transaction Tintic »).

Selon les modalités de la transaction Tintic, la Société a financé l'acquisition par l'entremise de :

- (i) l'émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement;
- (ii) paiements en espèces totalisant environ 58,7 millions de dollars US (74,7 millions de dollars)
- (iii) l'émission de redevances totalisant 2 % NSR, assorties d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement, pouvant être exercé dans un délai de cinq ans;
- (iv) 12,5 millions de dollars US en paiements différés (15,9 millions de dollars); et
- (v) l'octroi de certains autres paiements éventuels, droits et obligations.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les frais de transaction en lien avec l'acquisition ont été passés en charges dans les dépenses générales et administratives et se sont élevés à environ 6,4 millions de dollars. La contrepartie totale payée s'élève à environ 156,6 millions de dollars US (199,5 millions de dollars).

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, un regroupement d'entreprises est une opération dans le cadre de laquelle un acquéreur obtient le contrôle d'une entreprise, laquelle est définie comme étant un ensemble intégré d'activités et d'actifs pouvant être menés et gérés de façon à générer un rendement pour les investisseurs. Pour qu'un ensemble intégré d'activités et d'actifs soit considéré comme une entreprise, cet ensemble doit contenir des intrants et des processus. L'acquisition de Tintic respecte la définition d'un regroupement d'entreprises puisque Tintic génère des revenus et a des processus. Par conséquent, l'opération a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du prix d'acquisition :

Contrepartie payée	\$
Émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement	109 656
Trésorerie	63 881
Instruments convertibles ⁽ⁱ⁾	10 827
Juste valeur de la contrepartie différée de 12,5 millions de dollars US	13 414
Juste valeur des autres paiements éventuels, droits et obligations	1 695
	<u>199 473</u>

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Acquisition de Tintic Consolidated Metals LLC (suite)

Actifs nets acquis	\$
Trésorerie	871
Autres actifs courants	1 834
Actifs miniers	169 175
Immobilisations corporelles	13 054
Exploration et évaluation	38 508
Autres actifs non courants	1 735
Passifs courants	(1 322)
Passifs non courants	(4 925)
Passif d'impôts sur le résultat différés	(19 457)
	<u>199 473</u>

(i) Correspond aux instruments convertibles totalisant 8,5 millions de dollars US (10,8 millions de dollars) émis aux vendeurs avant la clôture de la transaction Tintic, lesquels étaient inclus dans le prix d'acquisition.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les produits et le bénéfice net (perte nette) de l'entité acquise à l'état consolidé des résultats s'élevaient respectivement à 22,7 millions de dollars et 1,4 million de dollars.

7. Trésorerie

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la situation de trésorerie consolidée était la suivante :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Trésorerie détenue en dollars canadiens	32 444	9 962
Trésorerie détenue en dollars US	54 242	15 810
Trésorerie détenue en dollars US (équivalent en dollars canadiens)	73 465	20 043
Trésorerie détenue en pesos mexicains	565	54 799
Trésorerie détenue en pesos mexicains (équivalent en dollars canadiens)	35	3 402
Total de la trésorerie	<u>105 944</u>	<u>33 407</u>

8. Sommes à recevoir

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Créances clients	1 777	499
Crédits d'impôt à l'exploration	8 360	6 648
Taxes de vente	889	803
Autres	20	1
	<u>11 046</u>	<u>7 951</u>

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Stocks

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Minerai empilé	5 943	4 194
Résidus	2 616	-
Or en cours de production	4 451	8 638
Métaux précieux affinés	37	1 113
Fournitures et autres	4 594	4 651
Total des stocks	17 641	18 596

Des métaux précieux, l'or en cours de production et l'or dans le minerai empilé sont évalués au moindre du coût de production moyen pondéré et la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est calculée comme étant la différence entre le prix de vente estimatif et le coût estimatif pour mener à terme le traitement jusqu'à une forme vendable, majoré des frais de vente variables. Le coût de production comprend le coût des matériaux et de la main-d'œuvre, les frais généraux associés à la production sur le site minier et l'amortissement pour les étapes applicables de traitement.

10. Placements dans des entreprises associées et autres placements

Placements dans des entreprises associées

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	12 964	9 636
Acquisitions	-	1 748
Exercice de bons de souscription	-	1 437
Transferts aux autres placements	(15 344)	-
Quote-part de la perte nette et de la perte globale, montant net	(641)	(1 703)
Gain net découlant de la dilution de la participation	-	1 846
Gain à la cession réputée ⁽ⁱ⁾	11 854	-
Solde à la fin de l'exercice	8 833	12 964

- (i) En 2022, le gain à la cession réputée est lié au placement dans une entreprise associée qui a été transféré dans les *autres actifs* puisque la Société considérait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur l'entreprise en question.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

10. Placements dans des entreprises associées et autres placements (suite)

Autres placements

	2022	2021
	\$	\$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et prêt convertible)		
Solde au début de l'exercice	6 952	1 892
Acquisitions	4 438	6 915
Exercices	(117)	(1 122)
Acquisition de Tintic (note 6)	(10 827)	-
Variation de la juste valeur	(480)	(733)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	52	-
Solde à la fin de l'exercice	18	6 952
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions)		
Solde au début de l'exercice	42 564	98 616
Acquisitions	329	2 850
Cessions	(22 585)	(43 055)
Variation de la juste valeur	(1 849)	(15 847)
Transfert des entreprises associées	15 342	-
Solde à la fin de l'exercice	33 801	42 564
Total	33 819	49 516

Les autres placements se composent d'actions ordinaires et de bons de souscription presque exclusivement de sociétés canadiennes cotées en bourse.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Intérêts miniers

	2022	2021
	\$	\$
Coût au début de l'exercice	475 621	385 802
Acquisition de Tintic	169 175	-
Ajouts	49 297	136 492
Crédit d'impôt à l'exploration	(6 404)	(1 585)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	9 248	19 522
Amortissement capitalisé	1 141	4 136
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	530	2 127
Transferts	-	(11 221)
Dépréciation	(140 000)	(58 417)
Autres ajustements	5 579	585
Ajustements liés à la conversion des monnaies	19 482	(1 820)
Coût à la fin de l'exercice	583 669	475 621
Amortissement cumulé au début de l'exercice	-	-
Amortissement	2 964	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	226	-
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	3 190	-
Coût	583 669	475 621
Amortissement cumulé	(3 190)	-
Valeur comptable nette	580 479	475 621

Redevances Aurifères Osisko Itée (ancienne société mère) est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge, détenus par Barkerville, et d'un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard des propriétés San Antonio et Tintic. La redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge est perpétuelle et est garantie par une débenture visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Barkerville, incluant la participation de Barkerville dans les propriétés et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars. La garantie est de premier rang, sous réserve de certaines charges permises.

Les conditions récentes sur les marchés, les pressions sur les coûts subies par l'industrie et le contexte inflationniste actuel ont été considérés comme des indicateurs de dépréciation, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction d'Osisko Développement a procédé à un test de dépréciation de tous ses projets. La Société a procédé à un test de dépréciation sur ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») et deux charges de dépréciation ont été comptabilisées au cours de l'exercice. Les évaluations de la Société reflétaient diverses hypothèses et estimations significatives de la direction à propos des futurs flux de trésorerie projetés et des taux d'actualisation. Des changements à ces hypothèses pourraient affecter la conclusion de la Société dans les rapports futurs.

Le 30 septembre 2022, une charge de dépréciation de 81,0 millions de dollars a été comptabilisé à l'égard du projet aurifère San Antonio et les actifs nets du projet aurifère San Antonio ont été ramenés à leur valeur recouvrable nette estimative (incluant les intérêts miniers et les immobilisations corporelles) de 35,0 millions de dollars laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés ce qui a été reflété comme une dépréciation d'actifs. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel avant impôt de 19,9 % appliqué aux flux de trésorerie projetés. Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction d'Osisko Développement pour le prix de l'or à long terme et le taux d'actualisation réel avant impôt, en utilisant des changements raisonnablement possibles de ces hypothèses clés. Si le prix de l'or par once à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 35,0 millions de dollars.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

11. Intérêts miniers (suite)

Si le taux d'actualisation réel avant impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 5,8 millions de dollars.

Le 31 décembre 2022, une charge de dépréciation de 59 millions de dollars a été comptabilisée à l'égard du projet aurifère Cariboo et les actifs nets du projet aurifère Cariboo ont été ramenés à leur valeur recouvrable nette estimative (incluant les intérêts miniers et les immobilisations corporelles) de 435,7 millions de dollars laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés ce qui a été reflété comme une dépréciation d'intérêts miniers. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère Cariboo sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel avant impôt de 12,6 % appliqué aux flux de trésorerie projetés. Une analyse de sensibilité a été effectuée par la direction d'Osisko Développement pour le prix de l'or à long terme et le taux d'actualisation réel avant impôt, en utilisant des changements raisonnablement possibles de ces hypothèses clés. Si le prix de l'or par once à long terme appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été inférieur de 10 % aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 193,0 millions de dollars. Si le taux d'actualisation réel avant impôt appliqué aux flux de trésorerie projetés avait été supérieur de 100 points de base aux estimations de la direction, Osisko Développement aurait comptabilisé une charge de dépréciation additionnelle de 55,7 millions de dollars.

12. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Machinerie et équipement	Construction en cours	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût au début de l'exercice	18 859	50 133	24 249	93 241	25 713
Acquisition de Tintic	7 594	5 460	-	13 054	-
Ajouts	2 265	22 675	4 469	29 409	58 153
Cessions	-	(1 351)	-	(1 351)	(166)
Radiation	(210)	(5 211)	(34)	(5 455)	(4 293)
Autres ajustements	(896)	-	-	(896)	2 506
Transferts	-	5 945	(5 945)	-	11 221
Ajustements liés à la conversion des monnaies	368	2 557	982	3 907	107
Coût à la fin de l'exercice	27 980	80 208	23 721	131 909	93 241
Amortissement cumulé au début de l'exercice	2 385	7 144	-	9 529	4 515
Amortissement	2 108	10 761	-	12 869	6 754
Cession	-	(192)	-	(192)	-
Autres ajustements	-	-	-	-	2 496
Radiation	-	(2 687)	-	(2 687)	(4 236)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(25)	719	-	694	-
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	4 468	15 745	-	20 213	9 529
Coût	27 980	80 208	23 721	131 909	93 241
Amortissement cumulé	(4 468)	(15 745)	-	(20 213)	(9 529)
Valeur comptable nette	23 512	64 463	23 721	111 696	83 712

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation d'une valeur comptable nette de 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2022 (12,9 millions de dollars au 31 décembre 2021).

13. Exploration et évaluation

	2022	2021
	\$	\$
Valeur comptable nette au début de l'exercice	3 635	41 870
Acquisition de Tintic	38 508	-
Ajouts	10 786	3 783
Amortissement capitalisé	80	-
Dépréciation	-	(42 018)
Autres ajustements	(460)	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	2 577	-
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	55 126	3 635
Coût	155 333	103 842
Dépréciation cumulée	(100 207)	(100 207)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	55 126	3 635

14. Autres actifs

	2022	2021
	\$	\$
Impôts recouvrables ¹	17 467	11 371
Dépôts de restauration	16 761	1 103
Autres	2 766	3 777
	36 994	16 251

¹ Se rapporte à la taxe sur la valeur ajoutée recouvrable générée par les opérations de la Société au Mexique. Ces montants ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans un délai de 36 mois de la date à laquelle les demandes de remboursement sont soumises aux autorités. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard de la TVA à recevoir (2021 : montant nul).

15. Comptes créditeurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs	18 057	11 756
Autres charges à payer	5 005	5 335
Impôts sur le résultat à payer	716	65
Charges à payer	7 328	7 961
	31 106	25 117

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

16. Dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	3 764	-
Acquisitions - financements d'équipement minier	17 772	4 015
Remboursement des obligations	(4 860)	(251)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	243	-
Solde à la fin de l'exercice	16 919	3 764
Tranche courante de la dette à long terme	4 663	1 610
Tranche non courante de la dette à long terme	12 256	2 154
	16 919	3 764

La Société a financé une partie des acquisitions d'équipement minier auprès de tierces parties. Les prêts sont garantis par l'équipement minier et sont remboursables en versements mensuels sur les périodes suivantes :

	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 4 ans
	\$	\$	\$
Total des paiements	4 662	11 734	523

17. Obligations locatives

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 866	2 035
Acquisition de Tintic	325	-
Ajouts	1 328	13 576
Remboursement des obligations	(6 945)	(5 745)
Modifications aux contrats de location et extinction	(2 418)	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	14	-
Solde à la fin de l'exercice	2 170	9 866
Passifs courants	1 208	8 104
Passifs non courants	962	1 762
	2 170	9 866

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

18. Passif sur contrat

Le 20 novembre 2020, Sapuchi, une filiale à part entière de la Société, a complété une entente de flux aurifère et argentifère avec Osisko Bermuda Ltd, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour 15,0 millions de dollars US (19,1 millions de dollars). Un montant de 10,5 millions de dollars US a été contribué en novembre 2020 et le montant résiduel de 4,5 millions de dollars US a été payé en février 2021.

Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda Ltd achètera 15 % de l'or et de l'argent payable du projet aurifère San Antonio à un prix équivalent à 15 % du prix journalier par once d'or et d'argent sur les marchés. La durée initiale de l'entente de flux est de 40 ans et celle-ci peut être renouvelée pour des périodes successives de 10 ans.

Le flux est aussi garanti par : (i) une charge de premier rang sur toutes les garanties détenues présentement et acquises par la suite; (ii) le nantissement par Osisko Développement de ses actions dans Sapuchi Minera Holdings Two B.V.; et (iii) une garantie d'Osisko Développement. Le taux d'intérêt utilisé pour calculer la désactualisation de la composante financement du passif sur contrat est de 24 %.

Le 26 septembre 2022, Tintic a conclu une entente de flux de métaux avec Osisko Bermuda Ltd d'une valeur de 20 millions de dollars US (26,1 millions de dollars).

Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda Ltd recevra 2,5 % de la production de métaux affinés de Tintic, jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées, après quoi Osisko Bermuda Ltd recevra 2,0 % de la production de métaux affinés de Tintic. Osisko Bermuda Ltd fera des paiements continus en espèces à Tintic équivalents à 25 % du cours au comptant applicable du métal visé le jour ouvrable immédiatement précédant la date de livraison de chaque once de métal affiné livrée en vertu de l'entente de flux. Le taux d'intérêt utilisé pour calculer la désactualisation de la composante financement du passif sur contrat est de 5 %.

Les variations du passif sur contrat se résument comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	24 820	14 007
Dépôts	26 112	5 652
Amortissement du contrat	(2 792)	-
Désactualisation de la composante financement du passif sur contrat	7 377	5 169
Ajustement de rattrapage cumulatif	(4 362)	507
Ajustements liés à la conversion des monnaies	4 038	(515)
Solde à la fin de l'exercice	55 193	24 820
Passifs courants	941	3 822
Passifs non courants	54 252	20 998
	55 193	24 820

En vertu d'IFRS 15, les ententes de flux sont considérées comme ayant une composante financement significative. La Société comptabilise donc un intérêt notionnel hors trésorerie, lequel est sujet à la capitalisation dans les *Intérêts miniers*, à titre de coûts d'emprunt.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

19. Passif lié aux actions accréditives

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	914	-
Prime différée sur les actions accréditives émises, nette des frais d'émission d'actions	-	7 885
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	(914)	(6 971)
Solde à la fin de l'exercice	-	914

Au 31 décembre 2022, le solde restant à dépenser en frais d'exploration admissibles au Canada était nul.

20. Provision pour restauration environnementale

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	53 236	34 601
Acquisition de Tintic	4 599	-
Nouveaux passifs	22 353	20 433
Révision des estimations	(5 637)	(1 457)
Charge de désactualisation	3 223	1 192
Règlement/paiement de passifs	(3 409)	(1 240)
Ajustement lié à la conversion des monnaies	1 405	(293)
Solde à la fin de l'exercice	75 770	53 236
Passifs courants	9 738	2 287
Passifs non courants	66 032	50 949
	75 770	53 236

La provision pour restauration environnementale représente les obligations légales et contractuelles associées à la fermeture éventuelle des actifs miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation de la Société. Au 31 décembre 2022, les flux de trésorerie non actualisés ajustés en fonction de l'inflation qui sont nécessaires pour régler la restauration environnementale étaient estimés à 87 millions de dollars. Le taux moyen pondéré d'actualisation utilisé est de 3,88 % et les débours devraient avoir lieu entre 2023 et 2030, conformément aux plans de fermeture actuels.

21. Capital-actions et bons de souscription

Actions

Autorisé : nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Émises et payées en entier : 75 629 849 actions ordinaires

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Les actions ordinaires en circulation présentées ont été ajustées afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022. Les actions ordinaires, les bons de souscription et les montants par action ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1, à moins d'indication contraire.

Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2022

Le 2 mars 2022, la Société a complété un placement privé par l'entremise d'un courtier en émettant 9 525 850 unités de courtage au prix de 4,45 \$ pour un produit brut de 42,4 millions de dollars (les « **unités de courtage** ») et 13 732 900 reçus de souscription de courtage au prix de 4,45 \$ pour un produit brut entiercé de 61,1 millions de dollars (les « **reçus de souscription de courtage** ») et avec les unités de courtage, le « **placement privé par l'entremise d'un courtier** », avant le regroupement des actions. Chaque unité de courtage est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 22,80 \$ (7,60 \$ avant le regroupement des actions) par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date de clôture du placement privé par l'entremise d'un courtier. Le 30 mai 2022, les porteurs de reçus de souscription de courtage ont reçu une unité de courtage pour chaque reçu de souscription de courtage, à la satisfaction par la Société de toutes les conditions préalables à l'acquisition de Tintic (la « **condition de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier** »). Le nombre total d'actions ordinaires et de bons de souscription émis dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier, après regroupement des actions, s'élève à 7 752 917 chacun. Les frais d'émission en lien avec les unités de courtage se sont élevés à 3,5 millions de dollars et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription émis. La juste valeur des bons de souscription émis a été évaluée à 1,6 million de dollars selon la méthode résiduelle, net des frais d'émission.

Placements privés sans intermédiaire de 2022

La Société a complété trois tranches d'un placement privé sans intermédiaire en émettant des reçus de souscription sans intermédiaire à un prix de 3,50 \$ US (les « **reçus de souscription sans intermédiaire** ») : (i) la première tranche a été clôturée le 4 mars 2022 en émettant 24 215 099 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 84,8 millions de dollars US (108 millions de dollars CA) (ii) la deuxième tranche a été clôturée le 29 mars 2022 en émettant 9 365 689 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 32,8 millions de dollars US (41,8 millions de dollars CA) et (iii) la troisième tranche a été clôturée le 21 avril 2022 en émettant 512 980 reçus de souscription sans intermédiaire pour un produit brut de 1,8 million de dollars US (2,3 millions de dollars CA) (collectivement, le « **placement privé sans intermédiaire** »), avant le regroupement des actions.

Le 27 mai 2022, chaque porteur de reçu de souscription sans intermédiaire a reçu une unité suivant l'inscription des actions ordinaires d'Osisko Développement au NYSE (la « **condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire** »). Chaque unité est composé d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 18,00 \$ US (6,00 \$ US avant le regroupement des actions) par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date d'émission (l'« **unité** »). Le nombre total d'actions ordinaires et de bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire, après regroupement des actions, s'élève à 11 363 933 chacun.

Ces bons de souscription comportent un instrument dérivé intégré puisqu'ils peuvent être exercés en dollars US et donc ne respectent pas les exigences du test « montant fixe contre nombre fixe » prescrit par la norme IAS 32, *Instruments financiers : présentation*. Par conséquent, ils sont classés dans les passifs et sont évalués à la juste valeur. Leur valeur a été estimée à 39,8 millions de dollars à la date d'émission selon le modèle de Black-Scholes et sont présentées comme un passif non courant dans les *provisions et autres passifs* à l'état consolidé de la situation financière. Le passif est réévalué à sa juste valeur estimative en utilisant le modèle de Black-Scholes à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et la variation de la juste valeur est comptabilisée aux états consolidés des résultats dans les *autres gains (pertes), montant net*. Tous les titres émis en vertu du placement privé sans intermédiaire sont assujettis à une période de détention venant à échéance quatre mois plus un jour suivant la date de clôture.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé un gain latent de 25 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription. Les frais d'émission alloués aux actions ordinaires s'élèvent à 2,8 millions de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé dans les autres produits à l'état consolidé des résultats un montant de 1 million de dollars pour les frais d'émission alloués aux bons de souscription.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

En l'absence de prix cotés sur des marchés boursiers, l'évaluation des bons de souscription pouvant être exercés en USD, après l'octroi et la réévaluation à la juste valeur, est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes :

	27 mai 2022	31 décembre 2022
Dividende par action	-	-
Volatilité prévue	69 %	69 %
Taux d'intérêt sans risque	4 %	2,7 %
Durée de vie prévue	4,4 ans	5 ans
Cours des actions en USD	4,30 \$	7,15 \$

Placement privé sans intermédiaire de 2021

En janvier et février 2021, Osisko Développement a clôturé la première et la dernière tranche respectivement d'un placement privé sans intermédiaire visant 3 620 732 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité (ou l'équivalent en dollars canadiens de 5,75 \$ US par unité) pour un produit brut global d'environ 79,8 millions de dollars, avant le regroupement des actions. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 30,00 \$ par action (10,00 \$ par action avant le regroupement des actions) (ou l'équivalent en dollars US au moment de l'exercice) le ou avant le 1^{er} décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,1 million de dollars.

Financement accreditif et financement accreditif de bienfaisance de 2021

En mars 2021, la Société a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant : (i) 2 055 742 actions accreditives de la Société (les « **actions accreditives** ») de la Société au prix de 9,05 \$ par action accreditive; et (ii) 1 334 500 actions accreditives de bienfaisance de la Société (les « **actions accreditives de bienfaisance** ») au prix de 11,24 \$ par action accreditive de bienfaisance pour un produit brut global de 33,6 millions de dollars, avant le regroupement des actions. La valeur comptable des actions accreditives et des actions accreditives de bienfaisance est présentée net du passif lié aux actions accreditives de 7,9 millions de dollars et comptabilisée à la date de l'émission des actions accreditives et des actions accreditives de bienfaisance. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 1,5 million de dollars.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La Société offre à ses employés un régime d'achat d'actions à l'intention des employés. En vertu des modalités du régime, la Société apporte trimestriellement un abondement de 60 % à la contribution de l'employé admissible visant l'achat d'actions ordinaires non émises de la Société. En vertu de ce régime, aucune action ordinaire au-delà de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur au moment de l'achat d'actions ordinaires ne pourra être acquise par un employé.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Bons de souscription

Le tableau qui suit résume les variations des bons de souscription en circulation de la Société :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre de bons de souscription ⁽ⁱ⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription ⁽ⁱ⁾	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de la période	4 929 791	30,00	3 119 508	30,00
Émis – Placement privé par l'entremise d'un courtier	7 752 917	22,80	-	-
Émis – Placement privé sans intermédiaire ⁽ⁱⁱ⁾	11 363 932	13,53	1 810 281	30,00
Bons de souscription échus	(4 929 791)	30,00	-	-
Solde à la fin de la période	19 116 849	17,29	4 929 791	30,00

La date d'échéance des bons de souscription est le 2 mars 2027.

- (i) Le nombre de bons de souscription a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.
- (ii) Le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire est en dollars américains.

22. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants.

Le tableau qui suit résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation en vertu du régime de la Société :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Nombre d'options ⁽ⁱ⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options ⁽ⁱ⁾	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de la période	697 841	21,21	399 697	22,86
Attribuées	1 245 400	6,43	335 176	19,40
Abandonnées	(130 791)	14,74	(37 032)	22,66
Solde à la fin de la période	1 812 450	11,52	697 841	21,21
Options pouvant être exercées à la fin de la période	205 229	21,32	-	-

- (i) Le nombre d'options présentées a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2022 :

Date d'attribution	Nombre ⁽ⁱ⁾	Prix d'exercice	Options en circulation
			Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (en années)
		\$	
22 décembre 2020	336 131	22,86	2,98
5 février 2021	10 533	24,30	3,10
23 juin 2021	167 585	21,30	3,48
16 août 2021	48 276	16,89	3,62
12 novembre 2021	53 125	16,20	3,87
30 juin 2022	871 300	6,49	4,50
18 novembre 2022	325 500	6,28	4,88
	1 812 450	11,52	4,14

Le nombre d'options présentées a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dividende par action	-	-
Volatilité prévue	64 %	66 %
Taux d'intérêt sans risque	3,3 %	0,9 %
Durée de vie prévue	47 mois	45 mois
Cours moyen pondéré des actions	6,43 \$	19,40 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées	3,27 \$	9,49 \$

La volatilité prévue est estimée en utilisant des données de référence visant des entreprises dont les activités sont similaires à celles d'Osisko Développement. La volatilité historique du prix des actions ordinaires de ces sociétés a été utilisée comme point de référence à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le montant total de rémunération fondée sur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime d'Osisko Développement s'est établi à 2,9 millions de dollars (1,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (« UAD » et « UAR »)

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR	UAD ⁽ⁱ⁾	UAR
Solde au début de la période	79 781	345 377	56 873	-
Attribuées	137 528	794 500	22 908	199 649
UAR de remplacement attribuées ⁽ⁱⁱ⁾	-	-	-	152 816
Réglées	(10 883)	(49 118)	-	-
Abandonnées	-	(36 565)	-	(7 088)
Solde à la fin de la période ⁽ⁱⁱⁱ⁾	206 426	1 054 194	79 781	345 377
Solde – Droits acquis	68 898	-	-	-

- (i) Sauf si le conseil d'administration de la Société en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire est émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales.
- (ii) À la suite du lancement d'Osisko Développement, Redevances Aurifères Osisko et Osisko Développement ont mutuellement convenu qu'une portion au prorata de la rémunération par capitaux propres en circulation attribuée par Redevances Aurifères Osisko dans le cadre du régime d'intéressement à long terme aux employés transférés à Osisko Développement serait échangée pour des unités d'actions avec restrictions d'Osisko Développement (les « **UAR de remplacement** ») et que les UAR de Redevances Aurifères Osisko correspondantes seraient annulées. Ainsi, au 1^{er} juin 2021, 458 450 UAR de remplacement ont été attribuées à des dirigeants et employés qui détenaient des UAR de Redevances Aurifères Osisko ayant été annulées. La date d'échéance des UAR est la même que la date d'échéance des UAR de Redevances Aurifères Osisko correspondantes ayant été annulées. Les UAR de remplacement sont payables en actions ordinaires, en trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. Les UAR attribuées résiduelles sont acquises et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, trois ans suivant la date d'attribution, et la moitié d'entre elles dépendent de l'atteinte de certaines mesures de performance.
- (iii) Le nombre d'UAD/UAR présentés a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

La charge totale de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'UAD et d'UAR d'Osisko Développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 s'élevait à 4 millions de dollars (1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2022 (5,77 \$) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé qu'Osisko Développement devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux UAR et aux UAD acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à 0,2 million de dollars (montant nul au 31 décembre 2021) et à 3,9 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des UAR et des UAD en circulation (2,8 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat

(a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 se présentent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Charges pour l'exercice en cours	-	-
Charges d'impôts sur le résultat exigibles	-	-
Impôts sur le résultat différés		
Origine et résorption des écarts temporaires	(63 178)	(33 018)
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	63 051	20 417
Autres	1 833	(370)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	(1 706)	(12 971)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	(1 706)	(12 971)

La provision pour impôts sur le résultat présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités, en raison des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Perte avant les impôts sur le résultat	(190 754)	(146 273)
Provision pour impôts sur le résultat calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires fédéral canadien et provincial	(50 550)	(38 762)
Augmentation des impôts sur le résultat découlant de :		
Dépenses non déductibles, montant net	(291)	653
Portion (non déductible) non imposable des pertes en capital, montant net	(8 202)	(185)
Quote-part de la perte de capitaux propres d'entreprises associées	78	230
Variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés	63 051	20 417
Écarts avec les taux d'imposition statutaires à l'étranger	(3 970)	(1 128)
Prime différée sur les actions accréditatives	810	(1 847)
Effet de la renonciation des actions accréditatives	(1 052)	8 021
Autres	1 832	(370)
Charge totale (recouvrement total) d'impôts sur le résultat	1 706	(12 971)

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2022 et 2021 est de 26,5 %.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

(b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	2022	2021
	\$	\$
Actifs d'impôts différés :		
Pertes autres qu'en capital	929	-
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	29	-
Autres	8 209	-
Actifs d'impôts différés	9 167	-
Passifs d'impôts différés :		
Immobilisations corporelles	(3 873)	-
Entente de flux	(28 823)	-
Placements	-	(1 205)
Autres	(45)	-
Passif d'impôts différés	(32 741)	(1 205)
Passif d'impôts différés, montant net	(23 574)	(1 205)

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2022 se résument comme suit :

	31 déc. 2021	État des résultats	Autres éléments du résultat global	Ajustement lié à la conversion des monnaies	Regroupement d'entreprises	31 déc. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :						
Pertes autres qu'en capital	-	937	-	(8)	-	929
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	-	56	-	(2)	(25)	29
Autres actifs	-	5 053	-	116	3 040	8 209
Passifs d'impôts différés :						
Placements	(1 205)	1 205	-	-	-	-
Ententes de flux	-	(6 429)	-	(1 040)	(21 354)	(28 823)
Immobilisations corporelles	-	(2 528)	-	(44)	(1 301)	(3 873)
Autres passifs	-	-	-	(2)	(43)	(45)
	(1 205)	(1 706)	-	(980)	(19 684)	(23 574)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2021 se résument comme suit :

	31 déc. 2020	État des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	31 déc. 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :					
Pertes autres qu'en capital	510	(510)	-	-	-
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	1 505	28	(1 533)	-	-
Passifs d'impôts différés :					
Actifs d'exploration et d'évaluation	(8 188)	8 188	-	-	-
Placements	(8 126)	5 265	-	1 656	(1 205)
	(14 299)	12 971	(1 533)	1 656	(1 205)

(c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2022, s'élève à 28,2 millions de dollars (24 millions de dollars au 31 décembre 2021). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

(d) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2022, la Société avait des écarts temporaires conférant un avantage fiscal de 128 millions de dollars (2021 – 75,2 millions de dollars) qui ne sont pas comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un résultat imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs fiscaux.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	116 656	64 650
Droits relatifs aux ententes de flux - Mexique	8 789	7 446
Pertes latentes sur placements dans des entreprises associées	3 124	1 367
Autres	156	1 694
	<u>128 725</u>	<u>75 157</u>

24. Coût des ventes et autres coûts d'exploitation

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	17 624	3 392
Rémunération fondée sur des actions	294	-
Redevances	1 475	386
Contrats de service	40 890	6 761
Matières premières et consommables	17 394	4 233
Frais généraux liés aux opérations et dépréciations	31 919	3 399
Amortissement	11 403	2 409
	<u>120 999</u>	<u>20 580</u>

25. Charges générales et administratives

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	10 004	8 849
Rémunération fondée sur des actions	6 947	4 070
Assurance	2 878	1 478
Amortissement	167	121
Frais de transaction (note 6)	6 441	-
Frais juridiques et autres frais de consultation	3 426	2 186
Autres charges administratives	6 974	4 951
	<u>36 837</u>	<u>21 655</u>

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

26. Autres produits nets

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts, montant net	1 776	773
Gain (perte) de change	9 148	(425)
Prime sur les actions accréditatives	914	6 971
Gain sur cession d'actifs	-	153
Gain à la cession de placements (note 10)	11 854	-
Révision des provisions estimées	-	4 403
Autres	1 252	1 670
	<u>24 944</u>	<u>13 545</u>

27. Perte par action

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	(192 460)	(133 302)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base et dilué	<u>63 797 504</u>	<u>44 044 538</u>
Perte nette par action de base et diluée	(3,02)	(3,03)

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué pour toutes les périodes présentées a été ajusté afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Tous les bons de souscription d'actions ordinaires et les options d'achat d'actions sont exclus du calcul de la perte diluée par action puisque leur effet aurait été antidilutif.

28. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	5 440	4 726
Rémunération fondée sur des actions	5 757	4 073
Coûts récupérés d'entreprises associées	(330)	(579)
	<u>10 867</u>	<u>8 220</u>

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

29. Information supplémentaire des flux de trésorerie

	2022	2021
	\$	\$
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution des sommes à recevoir	7 401	559
Diminution (augmentation) des stocks	3 161	(13 075)
Augmentation des autres actifs courants	(8 133)	(4 800)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(12 442)	(2 270)
	(10 013)	(19 586)

30. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur la performance de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, et le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

(a) Risques de marché

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. Toutefois, étant donné que ces placements viennent à échéance dans un court laps de temps, l'impact ne serait vraisemblablement pas significatif.

Les passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'il ne s'agit pas de passifs portant intérêt ou qu'ils portent intérêt à un taux fixe.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Risques financiers (suite)

(ii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des devises, principalement au dollar américain. La Société détient de la trésorerie en dollars américains et peut donc subir des gains et des pertes de change.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les soldes en dollars américains détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle était différente étaient les suivants :

	<u>2022</u>	<u>31 décembre</u> <u>2021</u>
	\$	\$
Trésorerie	54 242	15 810
Comptes débiteurs	921	1
Comptes créditeurs	<u>(7 425)</u>	<u>(2 920)</u>
Exposition nette en dollars américains	<u>47 738</u>	<u>12 891</u>
Équivalent en dollars canadiens	64 656	16 342

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2022, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence sur le bénéfice net d'environ 3,2 millions de dollars en 2022 (3,2 millions de dollars déduction faite des impôts).

(iii) Risque lié aux prix des matières premières

Le prix de l'or a une influence importante sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Les variations du cours au comptant de l'or ont un impact direct sur les états financiers consolidés de la Société, puisque les métaux précieux affinés sont vendus aux prix du marché. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé un montant de 64 millions de dollars reçu de la vente de métaux précieux. La Société continuera de surveiller le niveau des ventes et si elle le juge approprié, adoptera des mesures pour atténuer son exposition au risque lié aux prix.

(iv) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans d'autres sociétés minières d'exploration et de développement. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2022, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements entraînerait une diminution (augmentation) négligeable de la perte nette et des autres éléments du résultat global de 2,8 millions de dollars. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2021, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait entraîné une diminution (augmentation) négligeable de la perte nette de 0,1 million de dollars et des autres éléments du résultat global de 3,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les montants à recevoir et les dépôts de restauration. La Société réduit son risque de crédit en investissant la trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières canadiennes réglementées, et ses dépôts pour restauration dans des certificats de placements garantis émis par des banques à charte canadiennes.

L'exposition maximum au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable associée à chaque catégorie d'actifs financiers.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Risques financiers (suite)

(c) *Risque de liquidités*

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers, ses propriétés minières et ses actifs d'exploration et d'évaluation, et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration de la Société révise et approuve toutes les transactions importantes hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 31 décembre 2022, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne, détenus dans des institutions financières canadiennes reconnues. Au 31 décembre 2022, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers devraient être réglés dans les 90 jours, à l'exception des obligations locatives et la dette à long terme (note 16). Se reporter à la note 35 pour les financements ultérieurs qui seront conclus pour soutenir les activités planifiées de la Société.

31. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<u>Évaluations récurrentes</u>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Prêt convertible à recevoir	-	-	-	-
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	18	18
Autres minéraux	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	9 537	-	-	9 537
Autres minéraux	24 264	-	-	24 264
	33 801	-	18	33 819

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<u>Évaluations récurrentes</u>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Prêt convertible à recevoir	-	-	6 339	6 339
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	571	571
Autres minéraux	-	-	42	42
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	35 714	-	-	35 714
Autres minéraux	6 850	-	-	6 850
	42 564	-	6 952	49 516

Au cours des périodes terminées les 31 décembre 2022 et 2021, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

Instruments financiers de niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de l'état de la situation financière. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX ou la Bourse de croissance TSX.

Instruments financiers de niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

Instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les placements dans des sociétés privées et des bons de souscription détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. À chaque date de l'état de la situation financière, la juste valeur des placements dans des sociétés privées est évaluée en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principaux paramètres d'évaluation utilisés dans les modèles des flux de trésorerie étant des données non observables significatives, ces placements sont considérés de niveau 3. La juste valeur des placements sous forme de bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables. Par conséquent, les placements sous forme de bons de souscription sont considérés de niveau 3.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

31. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (bons de souscription et prêt convertible) pour les douze mois terminés les 31 décembre 2022 et 2021 :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	6 952	1 892
Acquisitions	4 438	6 915
Bons de souscription exercés	(117)	(1 122)
Acquisition de Tintic (note 6)	(10 827)	-
Variation de la juste valeur – bons de souscription exercés ⁽ⁱ⁾	49	300
Variation de la juste valeur – échus ⁽ⁱ⁾	(287)	(15)
Variation de la juste valeur – détenus à la fin de l'exercice ⁽ⁱ⁾	(241)	(1 018)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	51	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>18</u>	<u>6 952</u>

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats, dans les *autres produits nets*.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription d'actions de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse et les débiteures convertibles, classés au niveau 3, est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes ou des flux de trésorerie actualisés. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de 10 % de la volatilité prévue dans les modèles provoquerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière

La trésorerie, les créances clients, les sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, les effets à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer, et de la dette à court terme se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur étant donné que ses taux d'intérêt sont similaires aux taux que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information financière.

32. Transactions entre parties liées

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a engagé des dépenses de 2,6 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2021) pour des services administratifs, juridiques et techniques qui ont été facturés par des entreprises associées, principalement reflétées à l'état consolidé des résultats.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a contribué un don de 0,5 million de dollars au Barkerville Heritage Trust, où un dirigeant d'Osisko Développement siège au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2022, les sommes à recevoir d'entreprises associées s'élevaient à 0,2 million de dollars (0,1 million de dollars en 2021) tandis que les sommes payables à des entreprises associées totalisaient 0,4 million de dollars (0,3 million de dollars en 2021).

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

32. Transactions entre parties liées (suite)

Le 12 août 2022, Tintic a conclu une entente de flux de métaux avec OBL, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour une contrepartie totale d'une valeur de 20 millions de dollars US (26,1 millions de dollars). Le flux a été conclu et les fonds ont été versés à la Société le 26 septembre 2022.

Le 31 décembre 2022, l'ancienne société mère, Redevances Aurifères Osisko (« OGR ») détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement Corp. En vigueur le 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement d'OGR avec Osisko Développement, il a été déterminé qu'OGR n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement.

33. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, en secteurs géographiques.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada, au Mexique et aux États-Unis et sont présentés en détail ci-dessous aux 31 décembre 2022 et 2021 :

	31 décembre 2022			
	Canada	Mexique	É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	16 252	17 485	3 257	36 994
Intérêt minier	372 061	16 822	191 596	580 479
Immobilisations corporelles	63 655	21 688	26 353	111 696
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 653	-	51 473	55 126
Total des actifs non courants	455 621	55 995	272 679	784 295
	31 décembre 2021			
	Canada	Mexique	É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	3 767	12 484	-	16 251
Intérêt minier	394 329	81 292	-	475 621
Immobilisations corporelles	61 520	22 192	-	83 712
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 635	-	-	3 635
Total des actifs non courants	463 251	115 968	-	579 219

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

33. Information sectorielle (suite)

	Canada	Mexique	É.-U.	Total
	\$	\$	\$	\$
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022				
Produits	21 648	19 620	22 778	64 046
Coût des ventes	(21 648)	(19 620)	(15 375)	(56 643)
Autres coûts d'exploitation	(52 914)	(11 423)	(18)	(64 355)
Charges générales et administratives	(31 297)	(2 829)	(2 711)	(36 837)
Exploration et évaluation	(515)	-	-	(515)
Dépréciation d'actifs	(59 000)	(81 000)	-	(140 000)
Perte d'exploitation sectorielle	(143 726)	(95 252)	4 674	(234 304)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Produits	7 661	-	-	7 661
Coût des ventes	(7 661)	-	-	(7 661)
Autres coûts d'exploitation	(12 919)	-	-	(12 919)
Charges générales et administratives	(18 552)	(3 103)	-	(21 655)
Exploration et évaluation	(1 073)	(124)	-	(1 197)
Dépréciation d'actifs	(100 435)	(21 159)	-	(121 594)
Perte d'exploitation sectorielle	(132 979)	(24 386)	-	(157 365)

34. Engagements

La Société avait les engagements suivants en date du 31 décembre 2022 :

	Total ¹	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 4 ans
Obligations d'achat	4 593	4 593	-	-
Engagements financiers	33 715	13 910	19 282	-
Total	38 308	18 503	19 282	-

1 - L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

Osisko Développement Corp.
Notes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

35. Évènements subséquents

Le 2 mars 2023, la Société a complété un placement privé par voie de prise ferme annoncée antérieurement visant un total de 7 841 850 unités de la Société (les « unités ») au prix de 6,60 \$ par unité, pour un produit brut total d'environ 51,8 millions de dollars (le « placement »), y compris l'exercice intégral de l'option de surallocation. Chaque unité se composait d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription »), chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire supplémentaire au prix de 8,55 \$ par action ordinaire pendant une période de 36 mois suivant la date d'émission, sous réserve d'ajustements.

Le 14 mars 2023, la Société a annoncé qu'elle avait reçu les approbations requises de son conseil d'administration et qu'elle avait présenté une demande à la Bourse de croissance TSX afin de réduire le prix d'exercice des bons de souscription d'actions ordinaires émis en 2022 (les « bons de souscription ») dans le cadre des placements privés avec ou sans intermédiaire suivants :

Placement privé	Bons de souscription émis⁽¹⁾⁽²⁾	Modifications proposées⁽¹⁾⁽²⁾
2 mars 2022 (Placement privé par l'entremise d'un courtier)	7 752 916 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier d'unités et de reçus de souscription de la Société, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société (chacune, une « action ordinaire ») au prix de 22,80 \$ CA par action ordinaire jusqu'au 2 mars 2027.	Réduire le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier de 22,80 \$ CA à 14,75 \$ CA par action ordinaire.
4 mars, 29 mars et 21 avril 2022 (Placements privés sans intermédiaire)	11 363 933 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire de reçus de souscription, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 18,00 \$ US par action ordinaire jusqu'au 27 mai 2027.	Réduire le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire de 18,00 \$ US à 10,70 \$ US par action ordinaire.

La modification des bons de souscription a été complétée le 17 mars 2023.